



Ymare Infos

Avril 2019



COP 21 – LA COMMUNE S'ENGAGE

Nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail à contact@mairie-ymare.fr pour désormais recevoir l'information communale par internet.

En effet, dans le cadre de la COP 21, nous souhaitons continuer à réduire la consommation de papier et ainsi d'ici 2020, **supprimer notre information communale papier.**

Vous retrouverez le bulletin municipal sur notre site internet. Des versions en format papier sont toujours disponibles aux points de distribution suivants : la mairie, la garderie scolaire, la bibliothèque, la boulangerie ainsi que le bar-tabac.

N'hésitez pas à demander en mairie l'autocollant à mettre sur votre boîte aux lettres pour ne plus recevoir l'information en format papier.





LES PREMIERS GESTES QUI SAUVENT ATELIER SÉNIORS

Le CLIC, en partenariat avec l'ASEPT de Normandie, organise une conférence et des ateliers gratuits à destination des personnes de 60 ans et plus sur le thème « Les premiers gestes qui sauvent ».

Mardi 23 Avril 2019 à 14h00

Salle Cormier

1016 rue des Canadiens

76520 Les Authieux sur le Port Saint Ouen



NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La réglementation précise également que les habitants doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits (instruments de musique, chaînes hi-fi, outils de bricolage, animaux...)



LES ÉVÈNEMENTS 2019 A VENIR :

27 et 28 Avril : Fête du Pays – Parc du Château

8 Mai : Commémoration au Monument aux Morts

18 Mai : Journée bois mort

25 Mai : Fête des Femmes – Salle des Fêtes

26 Mai : Élections Européennes – Salle du Conseil

22 Juin : Feu de la Saint-Jean – Parc du Château

13 Juillet : Fête Nationale – Parc du Château



Rejoignez-nous
sur Facebook

[Mairie d'Ymare](#)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Le vote aura lieu :

**Dimanche 26 mai
entre 8h et 18h
Salle du Conseil**

Munissez-vous de votre carte d'identité ou d'un justificatif d'identité ainsi que de votre carte électorale.

Cette dernière vous sera transmise prochainement par voie postale.

Si vous ne la recevez pas avant le 17 Mai, merci de vous rapprocher de la Mairie.



PERMANENCES FISCALES

La municipalité organise des permanences fiscales en direction des habitants d'Ymare qui souhaitent obtenir des conseils pour leur déclaration de revenus.

Cette consultation gratuite est assurée par un conseiller fiscal professionnel **le mardi 14 mai** (pour les déclarations papiers) et **le mardi 21 mai** (pour les déclarations par internet) à partir de 18h. [Merci de prendre un rendez-vous au préalable en mairie.](#)

Outre les documents habituels (revenus 2018), vous vous munirez de votre déclaration de revenus 2018 et de votre avis d'imposition 2017.

La date limite de dépôt de votre déclaration de revenus 2018 est fixée au **jeudi 16 mai 2019** à minuit si vous effectuez une **déclaration papier**. Pour les télédéclarations **par internet** le délai pour la Seine-Maritime est fixé au **mardi 4 juin 2019** à minuit.

RECENSEMENT NATIONAL

Les jeunes nés en **Avril, Mai et Juin 2003** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet [service public](#) avant le **30 Juin 2019**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours,
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.



ABEILLES, GUEPES ET INSECTES DANGEREUX



Les pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids de guêpes, frelons, bourdons, sauf en cas d'extrême danger et factureront l'intervention.

Les essaims d'abeilles eux sont récupérés par les apiculteurs, l'intervention est gratuite.

Procédure à suivre :

- Appelez la Mairie au 02.35.79.12.72
- Un agent municipal se rendra chez vous pour identifier les insectes et la localisation précise.
- La Mairie contactera l'entreprise privée avec laquelle elle a passé une convention. Un spécialiste interviendra à votre domicile sur rendez-vous.
- Sur présentation de la facture, la mairie prend en charge 50% de la dépense (vous munir d'un RIB) uniquement si vous avez appelé la Mairie pour l'intervention.

FOIRE A TOUT & FOIRE AUX PLANTES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL

Si vous souhaitez un emplacement, rendez-vous sur le site internet : ASCY Football pour télécharger le dossier d'inscription.

Voie d'accès rapide aux exposants munis d'une réservation. Possibilité d'inscription sur place pour les retardataires dans la limite des places disponibles.

Pour toutes questions une adresse mail : ymarefoireatout@orange.fr



DÉJECTIONS CANINES



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Nous rappelons également que les chiens doivent être accompagnés de leurs maîtres et tenus en laisse sur le territoire communal et non divaguer en liberté durant la journée.

Merci à vous d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous.

Soyons citoyens !!!

YMARE **Fête du Pays**

Samedi 27 avril 2019

Dimanche 28 avril 2019

SAMEDI

A partir de 9h :
**Vente de pains
« à l'ancienne »,
de tartes et de brioches
cuits dans un four
du XVIII^{ème} siècle**

Organisation et vente par
les Parents d'élèves FCPE d'Ymare
au profit des projets d'école

Four à pain - Parc de la Grande Ferme

SAMEDI & DIMANCHE

Foire à tout & Foire aux Plantes

Infos & Inscriptions jusqu'au 20 avril :

ascymare.footeo.com - Rubrique Foire A Tout

Organisateurs : ASC Football - ASC Pétanque - ASC Tennis

Restauration & Buvette

**Animations musicales
et sonorisation**

par l'association **Ta Radio Libre**

Expo-vente artisanale

Organisée par l'Association « Les Femmes Solidaires »

Château d'Ymare

SAMEDI & DIMANCHE

**Attractions
foraines**

PARKING GRATUIT

JOURNÉE « BOIS MORT » : Samedi 18 Mai 2019

La municipalité a décidé de mettre en place une journée bois mort le samedi 18 Mai 2019 de 9h à 18h.

Cette journée s'inscrit dans un plan d'entretien et de mise en valeur des bois communaux.

Pendant cette journée, les habitants d'Ymare sont autorisés à ramasser et couper du bois mort **dans les bois communaux** dont un plan sera annexé au règlement.

Cette autorisation est réservée aux seuls habitants de la commune et pour une utilisation à des fins personnelles.

Exceptionnellement, les habitants seront autorisés à utiliser des engins de coupe mécanique pour débiter **uniquement les arbres morts.**

Les habitants intéressés sont invités à remplir le coupon-réponse ci-dessous, le déposer en mairie jusqu'au **vendredi 17 mai 2019 inclus** pour obtenir le règlement et l'autorisation.

Sans autorisation les contrevenants s'exposent à une sanction.

JOURNEE BOIS MORT

Samedi 18 Mai 2019

M.....

Adresse :

Souhaite participer à la journée bois mort 2019 et m'engage à respecter le règlement qui me sera remis

Signature :

L'ASC Ymare Football, La FCPE et La Mairie d' *Ymare* s'associent pour le lancement de

« La grande collecte de Papier »

Gardez vos papiers, publicités, magazines, pour financer l'achat d'un

Lanceur à ballons et pour l'association « **Main dans la main pour aider Sasha** »
tout en agissant pour l'environnement

Collectes intermédiaires : Local Services Techniques

- Vendredi 26 Avril de 17h à 20h
- Samedi 27 Avril de 9h à 12h
- Vendredi 24 Mai de 17h à 20h
- Samedi 25 Mai de 9h à 12h

NOUS COMPTONS SUR VOUS

1

GARDEZ tous vos vieux PAPIERS
Jusqu'au 29 juin



2

DEPOSEZ votre COLLECTE dans la benne.



Collecte Finale : Parc du château

- Vendredi 28 Juin de 17h à 20h
- Samedi 29 Juin de 9h à 12h



15 €
Entrée + 2 consos + tombola
+ licence découverte
- 12 ans : 5€



APERERO CONCERT

AVEC "JAM THE BLUES"
(POP ROCK)

APERERO DINATOIRE,

SAMEDI 25 MAI, 20H
TENNIS COUVERT
YMARE



Renseignements et inscriptions :

06.24.04.48.68

ymare.tennis@gmail.com

SAMEDI 4 MAI 2019

Randonnée nocturne 14 km à travers plaines, et bois

Animée par Patrick COIFFIER

Organisé par DTR Bouquinerie à Quévreville la Poterie et TRL (Ta Radio Libre Ymare)

TRL Radio recherche des animateurs et techniciens bénévoles rejoignez notre équipe même débutant et découvrez cette activité. Contact par mail à ma-radio-trl@orange.fr

Rendez vous 20 h 30 parc du château d'Ymare

Départ 21 heures - Retour estimé minuit

Au retour, un peu de réconfort autour d'une galette complète, et d'une crêpe dessert, arrosée d'un verre de cidre.

Inscription 5 euros

Pour tous renseignements et inscription:
Caroline DTR bouquinerie : 02 35 79 12 37

